

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Situation : Le village est situé sur les rives du ruisseau de la Sonnette, entre des collines resserrées, au penchant desquelles s'étendent de beaux vignobles ou des pâturages, tandis que de vertes forêts couronnent les cîmes.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton, perception et bureau de poste de Beaufort ; paroisse de Vincelles ; à 2 km de Vincelles, 7 km de Beaufort et 14 km de Lons-le-Saunier. Altitude 225 m.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 44, d'Orgelet à Savigny-en-Revermont ; par les chemins vicinaux tirant à Saint-Laurent-la-Roche, à Cesancey, à Vincelles et au hameau des Marchands ; par le ruisseau de la Doye ou de la Sonnette, par ceux de Vernamboz, de la Sonnetan, et d'autres petits ruisseaux sans nom.

Communes limitrophes : au nord Cesancey ; au sud Rotalier et Saint-Laurent-la-Roche ; à l'est Cesancey et Saint-Laurent-la-Roche et à l'ouest Rotalier, Vincelles et Cesancey. Rochelle, Les Marchands et La Citadelle font partie de la commune.

Les maisons sont disposées par groupes, construites en pierre et couvertes en tuiles plates. La plupart sont élevées d'un étage au dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 203 habitants ; en 1846, 352 ; en 1851, 359, dont 179 hommes et 180 femmes ; 75 maisons, savoir : 43 au village, 16 à la Citadelle, 11 aux Marchands et 5 à Rochelle ; 83 ménages. En 2002 : 152 habitants. Les habitants émigrent peu.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : sainte Anne et sainte Barbe.

Série communale à la mairie, complète depuis 1793. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 4391 à 4398, 3 E 8191 et 8192, 3 E 10530. Tables décennales : 3 E 1102 à 1110.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 533 à 535, 5 Mi 1237, 5 Mi 5-6 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1835 : 325 Ha divisés en 1460 parcelles que possèdent 132 propriétaires, dont 44 forains, savoir : 105 Ha en vignes, 95 Ha en pâtures, broussailles, friches et murgers, 64 Ha en terres labourables, 20 Ha en prés, et le surplus en jardins et sol de bâtiments.

Le sol, montagneux et d'une fertilité ordinaire, produit peu de blé, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, du chanvre, des fruits, des vins rouges et blancs d'assez bonne qualité, du foin et des fourrages artificiels, peu d'orge, d'avoine, de navette et de betteraves.

On importe les neuf dixièmes des céréales et on exporte les onze douzièmes des vins.

Le territoire est fréquemment ravagé par les eaux, qui creusent des ravins profonds en se précipitant des montagnes

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse. 6 ruches d'abeilles.

L'agriculture n'y fait pas de progrès.

On trouve sur le territoire des carrières de pierre à bâtir, de couleur jaune foncé, exploitées seulement pour les constructions du village.

Il y a une fromagerie nouvellement construite, dans laquelle on fabrique annuellement 5.000 kilogrammes de fromage, façon Gruyère ; deux moulins à farine à trois paires de meules et un martinet.



Biens communaux : une chapelle, un cimetière au nord-est et en dehors du village, établi en 1852 ; une maison commune, construite en 1842, renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentées en hiver par 30 garçons et 23 filles ; 6 ponts voûtés en pierre, le tiers de la pompe à incendie qui est à Vincelles, pour le service de laquelle il y a 13 pompiers à Grusse, commandés par un sous-lieutenant, et 107 Ha 83 a de pâtures, bois et friches.

Bois communaux : 27 Ha 36 a, coupe annuelle : 83 a.

NOTICE HISTORIQUE

Son origine est inconnue. La seule trace d'antiquité que nous ayons pu y reconnaître, est une longue pointe en bronze, enfoncée dans la poitrine d'un squelette, qui était couché dans un champ dit à la longue Pose, près de la maison commune. Perdu, à cause de son peu d'importance, dans le mouvement confus et sombre des faits du moyen-âge, son nom n'apparaît dans les chartes qu'à partir du XIII^{ème} siècle.

Seigneurie : Grusse formait une seigneurie particulière, en moyenne et basse justice, relevant pour la haute justice du château de Saint-Laurent-la-Roche. Les droits du seigneur consistaient surtout en cens perçus sur certains meix. Les habitants furent affranchis de la main-morte réelle et personnelle, par Jean de Laubespain, suivant un traité du 15 novembre 1574, moyennant le cens annuel de 7 florins d'or, de 2 mesures de froment, une corvée de cheval, deux corvées d'homme, 6 gerbes de messerie, 2 gelines et 6 chaux d'huile de noix.

Seigneurs : La seigneurie de Grusse fut inféodée par le seigneur de Saint-Laurent-la-Roche, en 1422, à Guillaume de Laubespain, de la maison des sires de l'Isle-sous-Saint-Laurent. Guillaume mourut vers l'an 1442, laissant Grusse à Jean, son fils, qui le transmit lui-même à Guillaume II, son fils. Guillaume II mourut en 1482, et eut pour héritiers Henri et François de Laubespain. Henri donna à son frère tous ses droits sur Grusse, Vincelles, Bonaisot et Geruge. Louise, fille de François de Laubespain, eut Grusse dans son lot en 1518, mais n'ayant pas eu d'enfants de Louis de Chasseral, son époux, elle laissa sa succession en 1537, à Odard de Laubespain, son frère. Jean et Gaspard de Laubespain, furent seigneurs de Grusse, comme héritiers d'Odard, leur père. Gaspard resta seul propriétaire de cette terre, par le décès de Jean, son frère, sans enfants, et la transmit à Odard II et Jean de Laubespain, ses enfants. Ces derniers s'étant ruinés, vendirent Grusse à Philippe-Charles du Champier, chevalier, bailli du Beaujolais et gentilhomme de la chambre du roi de France. En 1680, Anne-Louise de Rabutin, veuve de ce seigneur, aliéna ce domaine en faveur de François de Velzer, seigneur de Nance, qui le revendit à son tour, en 1696, à Hugues et Pierre-François Abriot, frères. Pierre-Désiré Abriot, conseiller-maître à la cour des comptes de Dole, fils de Pierre-François, fit un testament par lequel il donna les droits qu'il avait sur Grusse, à François-Désiré Abriot, son neveu, fils de Hugues, son frère défunt, et de Barbe-Ignace Bouhélier d'Audelage. François-Désiré Abriot de Grusse, émigra en 1791, et ses biens furent vendus nationalement.

Château : l'ancien château de Grusse est ruiné depuis longtemps et n'a pas laissé de traces. La maison seigneuriale de M. Abriot appartient actuellement à M. Hippolyte Ponsot, qui y fait sa résidence.

Fief de Rochelle : le fief de Rochelle relevait de la seigneurie de l'Isle-sous-Saint-Laurent, et consistait en un château-fort, en cens et en justice moyenne et basse, sur le hameau de Rochelle. Ce fief fut possédé dans l'origine par une famille noble de nom et d'armes. En 1317, Béatrix de Rochelle, dame de ce lieu,

donna à Hugues de Rochelle, dit l'Espagnol, son frère, 15 sols de rente sur le four de Vincelles, quatre sujets et autres droits qu'elle avait dans ce village. François de Rochelle acheta, en 1483, de François de Laubespain, différentes pièces de terre sur Vincelles, moyennant le cens d'un quartal de froment. Louise, fille de François de Rochelle, épousa en 1468, Guillaume de Bertin, écuyer, et lui porta ce fief en dot. Jean de Bertin, l'un des descendants de Guillaume, le possédait encore en 1584. Il fut acquis par Bonaventure de Chissey, vivant en 1656, qui en laissa l'usufruit, à titre de donaire, à Marguerite de Proby, son épouse. M. Charles-Gaspard de Marnix, baron de Pymorin, en devint propriétaire en 1704, et le céda la même année à M. d'Ambre. M. d'Ambre le revendit à M. Roch, régisseur de la baronnie de l'Isle. M. Claude-Joseph Roux du Rognon, conseiller au présidial de Lons-le-Saunier, l'acheta de M. Roch en 1713. M. Guillaume-François Roux du Rognon, de Rochelle, son fils, commandant d'un bataillon dans les grenadiers royaux, en fut le dernier possesseur féodal. Il avait épousé Mme Gasparine Breney, dont sont nés MM. Charles-Onésime-Guillaume, chef de bataillon au corps royal du génie, ingénieur en chef de la place de Salins ; Jean-Baptiste-Gaspard, diplomate, poète et écrivain distingué et Claudine-Agape, épouse de Jean-Baptiste-Victor de Perrey, de Salins.



Château de Rochelle : le château de Rochelle était considérable. Il occupait toute la pente d'une montagne, et se composait d'un grand corps-de-logis, flanqué de deux tours, et entouré d'une ceinture de murailles, défendues par six autres tours. Cette construction a disparu. M. Colomb d'Ecotay, acquéreur vers 1835, du domaine de Rochelle, a remplacé l'ancienne construction par un château moderne très élégant. Au bas du château était un moulin qui appartenait, ainsi que celui de Grusse, au seigneur de l'Isle.

Evènements divers : l'enquête faite en 1436, sur la question de savoir si tous les habitants de Vincelles, sans exception, devaient, en temps de guerre, se retirer au château de Saint-Laurent, révèle un certain nombre de faits curieux qui étaient restés jusqu'alors complètement inconnus.

Pierre dit Quille, de Vincelles, sergent du Prince d'Orange au château de Saint-Laurent et sujet du seigneur de l'Isle déposa qu'il y eut une guerre entre les Anglais et le Comté de Bourgogne pendant 70 ans durant lesquels les habitants d'Augisey, Geruge, Gevingey, Cesancey, Vincelles, Rochelle, Rotalier et Vercia faisaient guet et garde au château de Saint-Laurent.

Guillaume dit Poyot de Gevingey, homme franc du Prince d'Orange parle d'une guerre de 30 ans entre Marguerite de Vienne, dame de Saint-Laurent et Mgr de Saint-Georges et de Sainte-Croix (Guillaume de Vienne) où les hommes de Vincelles, Rochelle et autres villages du ressort de Saint-Laurent furent enrôlés et armés.

La guerre entre Jean de Chalon-Arlay II et Amé VII, comte de Savoie, vit les habitants des dits villages venir guetter et garder de nuit le bourg et le château de Saint-Laurent.

Chapelle : La chapelle de Grusse, dédiée à Saint Roch, est orientée et se compose d'un clocher, d'une nef voûtée et d'un sanctuaire se terminant rectangulairement.

Biographie : ce village est la patrie d'Antoine-Joseph Secrétan, né au moulin de Rochelle le 26 février 1773, baron de l'empire, commandeur de l'ordre de la légion d'honneur, ancien colonel de la garde impériale. Ce brave militaire est cité avec éloges parmi les gloires militaires de la France, dans le livre des Victoires et Conquêtes de la Grande Armée. Simple soldat de la République en 1792, il était parti avec les fameux bataillons de volontaires, et devint plus tard l'un des plus fermes appuis de l'empire. Après la funeste journée de Waterloo, il rentra à Rochelle, s'y fit construire une très belle habitation, dans laquelle il voulut être inhumé, et mourût le 12 janvier 1837. La propriété de M. Secrétan appartient actuellement à Mme de Kerverseau.